

GENERAL

Réservation : La réservation ne sera effective qu'avec notre accord et à réception du contrat signé accompagné des frais de dossier pour un séjour en camping, ou des arrhes pour un hébergement locatif. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée. Il vous sera demandé le nombre définitif de personnes à inscrire ainsi que leur nom et date de naissance. Si la réservation est acceptée, elle le sera pour toutes les personnes inscrites sur le contrat qui ne pourront être remplacées par un tiers (sauf accord écrit préalable du camping). Le non-respect de cette clause pourra entraîner l'annulation du contrat de réservation. Nous vous rappelons qu'un emplacement/hébergement prévu pour un nombre déterminé d'occupants ne saurait en aucun cas être habité par un nombre supérieur de personnes. Le gestionnaire refusera toute personne au-delà de la capacité prévue. Les enfants, même en bas âge, sont considérés comme des personnes à part entière. Les emplacements/hébergements sont affectés de façon aléatoire, en fonction des renseignements indiqués sur le contrat de location. Si vous indiquez lors de votre inscription un souhait (emplacement, exposition...), nous ferons notre possible pour vous satisfaire dans la limite de nos disponibilités, mais ce service supplémentaire ne constitue pas une garantie contractuelle. La non-satisfaction d'un souhait ne saurait en aucun cas être un motif d'annulation ou prétexte à un quelconque demande de remboursement ou de dédommagement. Les personnes mineures pourront effectuer un séjour à conditions d'être accompagnées d'une personne majeure, d'être munies d'une autorisation parentale et d'une photocopie de la carte d'identité de leur responsable légal. Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur dont il déclare avoir pris connaissance.

Arrivée / Départ : Il est de la responsabilité de chaque client de bien vérifier lors de sa réservation les détails du séjour réservé (typologie, dates de séjour, prestations annexes). Dès l'acceptation de votre demande de séjour, le paiement de l'acompte implique l'acceptation du règlement intérieur et des conditions générales de vente du camping. Toute prolongation de séjour ne pourra se faire que dans le cadre d'un accord préalable et sera facturée sur la base tarifaire en vigueur. Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement/hébergement. A votre arrivée, tout séjour réservé, réglé et facturé ne peut faire l'objet d'aucun remboursement. L'emplacement/hébergement réservé sera gardé pendant 24h à partir de la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, nous en disposerons. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En cas de non-présentation, l'acompte et frais de réservation seront conservés. Aucun remboursement ne sera consenti. Les arrivées et les départs doivent se faire aux horaires d'ouverture de la Réception. En cas d'arrivée ou de départ en dehors de ces horaires, il appartient aux clients de se renseigner sur les heures et jours d'ouverture de la Réception et d'en aviser le responsable.

Caution : Pour tout séjour, une caution de 20€ pour le badge d'accès au véhicule doit être déposée à la Réception dès votre arrivée. Cette caution se fera idéalement par prise d'empreinte de carte bancaire (VISA ou EUROCARD/MASTERCARD). Cette caution vous sera restituée, ou l'empreinte sera effacée dans le cas d'une caution par carte bancaire, lors de la restitution du badge d'accès en fin de séjour.

Délai de rétractation : En vertu de l'article L.121-20-4 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposés sur notre site internet n'est pas soumis au droit de rétractation prévu aux L.121-20 et suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandés sur le site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-après.

Annulation : En cas d'annulation à moins de 60 jours avant le début du séjour, l'acompte et les frais de dossier/ réservation seront conservés par le camping. Si un départ anticipé résulte d'un cas de force majeure, une demande de remboursement écrite et motivée (avec présentation de justificatif) peut être adressée à la direction du camping l'Airial. La demande de remboursement sera étudiée dans un délai de 2 mois. En cas d'annulation imposée par une situation de force majeure ou pour la sécurité des clients, nous ferons notre possible pour proposer une modification de votre séjour. Vous disposerez de 72 heures pour accepter les modifications ou renoncer au séjour. En cas de renoncement, le remboursement des sommes versées n'est pas prévu.

Réclamation : Toute réclamation doit être signalée pendant le séjour au responsable ou chef de réception afin de résoudre le problème le plus rapidement possible. S'il ne peut être résolu sur place, le client pourra faire une réclamation. Il devra faire parvenir dans un délai maximal de 48h après son départ une lettre en recommandé avec A/R détaillant sa réclamation. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte. Une alternative sera alors proposée. Le client disposera ensuite de 72 heures pour accepter cette proposition. En cas de renoncement, ou si aucune suite n'est donnée aux échanges de courriers dans les délais impartis, le remboursement des sommes versées n'est pas prévu.

Assurance : Les clients sont tenus de souscrire une assurance responsabilité civile. En cas de perte, de vol, de dégradation d'effets personnels ou de dégâts survenus à la suite de cas de force majeure (tempête, inondation, chute d'arbre...), la responsabilité du camping l'Airial ne peut être engagée. Nous vous conseillons de contacter votre compagnie d'assurances afin d'obtenir si nécessaire une extension de vos garanties personnelles (assurance villégiature).

Droit à l'image : Lors de votre séjour, vous êtes susceptibles d'être pris en photo ou filmés sur notre site. Nous pouvons éventuellement utiliser ces photos ou ces films à but commercial ou publicitaire sauf si vous signalez par écrit à la Réception dès votre arrivée votre opposition à cette pratique.

CAMPING - CARAVANING

Emplacement : L'emplacement est prévu pour une installation, un véhicule et 6 personnes au maximum. Le campeur accepte l'emplacement en l'état. Prix : Les prix ne comprennent pas la taxe communale de séjour qui sera perçue en sus. Frais de dossier : Pour toute réservation, il sera compté des frais de dossier. Ces frais ne seront pas déductibles de la facture, ni remboursables en cas d'annulation. Redevances du séjour : Celles-ci devront être réglées au plus tard la veille du départ et ce pour l'ensemble de la période réservée. Pour tout séjour d'une durée supérieure à 15 jours le règlement devra se faire par tranches hebdomadaires.

Arrivée / Départ : L'emplacement réservé sera disponible à partir de 14h le jour de l'arrivée prévue. L'emplacement devra être libéré au plus tard à 12h le jour du départ prévu. En cas de départ après 12h, une indemnité correspondant à une journée supplémentaire vous sera facturée. Animaux : Les petits animaux sont admis sur les emplacements au nombre de 2 maximum, à condition d'avoir été déclarés lors de votre arrivée, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. Ils doivent être tenus en laisse en permanence, y compris sur l'emplacement, et sortis à l'extérieur du camping pour leurs besoins. Leur carnet de vaccination à jour doit être présenté à l'arrivée ; la vaccination contre la rage est obligatoire. Toute infraction entraînera l'expulsion du propriétaire. Annulation : En cas de non-présentation ou d'annulation de réservation tardive (60 jours avant le début du séjour), les frais de dossier et acompte resteront acquis au camping. En cas de non-présentation, l'emplacement sera conservé pendant 24 heures puis le camping en disposera.

HEBERGEMENT - LOCATIF

Hébergement : Le nombre maximum d'occupant est déterminé en fonction du type d'hébergement. Le locataire accepte l'hébergement locatif et son emplacement en l'état. Prix : Les tarifs sont valables quel que soit le nombre de personnes (de 1 à 7 personnes en fonction du type d'hébergement). Ces prix comprennent la consommation d'eau et d'électricité ainsi que l'accès aux services du camping mais ne comprennent pas la taxe communale de séjour qui sera perçue en sus. En haute saison, la location se fait uniquement à la semaine à partir du samedi. Réservation : L'acompte dont le montant est calculé en fonction des dates de séjours est demandé pour confirmer toute réservation.

Arrivée / Départ : L'entrée dans l'hébergement peut s'effectuer à partir de 16h le jour d'arrivée. Le jour du départ, l'hébergement doit être remis en parfait état initial de propreté et libéré entre 8h et 11h en fonction de l'horaire d'état des lieux convenu avec la réception (au plus tard 48h avant). En cas de départ après 11h, une indemnité correspondant aux frais de nettoyage vous sera facturée.

Caution : En plus de la caution pour le badge d'accès au véhicule, d'autres cautions doivent être déposées au bureau d'accueil dès votre arrivée. Le montant de ces cautions est fixé à 200€ par hébergement locatif et 50€ pour les éventuels frais de nettoyage en fin de location. Ces cautions vous seront restituées lors de votre départ après contrôle de la location et de son matériel, déduction faite des éventuels frais de nettoyage, de la valeur du matériel manquant ou détérioré ou des frais de remise en état. Le locataire est tenu de procéder à un état des lieux et de signaler toute anomalie dans les 24 heures suivant son arrivée.

Tarif nettoyage des hébergements : Le nettoyage final est à votre charge. L'habitat, ses accessoires, la vaisselle et l'emplacement doivent être laissés propres le jour du départ. Dans le cas contraire, après état des lieux, des frais de nettoyage vous seront facturés selon le tarif en vigueur. Animaux : Les animaux ne sont pas admis, même logés à l'extérieur de l'hébergement locatif. Toute infraction entraînera l'expulsion du propriétaire.

Annulation : En cas d'annulation moins de 60 jours avant le début du séjour, l'acompte et frais de réservation seront conservés par le camping.

Option Annulation : Cette garantie vous assure le remboursement des sommes versées pour votre location (sous réserve de présentation d'un justificatif) dans les cas mentionnés ci-dessous. La garantie annulation comprend le remboursement des frais de séjour (hors frais de dossier et garantie annulation) dans les cas suivants : accident corporel grave, maladie grave*, hospitalisation ou décès du souscripteur (réservataire), de son conjoint, de leurs ascendants directs ou descendants. Préjudices graves, non réalisés au moment de la souscription du contrat, dus à un vol, un incendie ou à des éléments naturels atteignant la résidence principale du réservataire et nécessitant la présence de ce dernier le jour du départ.

Empêchement dû à un licenciement économique du réservataire ou de son conjoint, de mutation du réservataire ou de son conjoint, à condition que la notification de l'employeur soit postérieure à la prise d'effet de la garantie. Pour toute annulation, une lettre avec A/R incluant le justificatif doit être adressée à l'hébergeur sous les 48h suivant un des événements cités plus haut.

*Par maladie grave, on entend une altération de santé constatée par une autorité médicale notoirement compétente, interdisant de quitter la chambre et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre. Par accident grave, on entend une atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime, provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant tout déplacement par ses propres moyens.

Tout séjour commencé est dû en totalité. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. La garantie annulation sans interruption cesse ses effets dès le début de la location et ne saurait intervenir si un des éléments énumérés ci-dessus se produisait pendant le séjour.